

TABLE RONDE

Un temps d'échange et de partage d'expérience quant à la mise en œuvre de la réglementation thermique, les succès mais aussi les difficultés rencontrées.

EN RÉSUMÉ

➤ RT 2012 : de nouvelles exigences impactant l'enveloppe du bâti, donc la conception, qui ne sont pas toujours faciles à mettre en œuvre (Union des Architectes 91 affiliée à l'UNSFA); une réglementation nouvelle avec peu de retour d'expérience, notamment dans le tertiaire (Union des Architectes 91, CCI de l'Essonne,...); des opportunités qui résident dans la mise en œuvre, dès l'amont, d'appareillage de gestion technique du bâtiment (GTB) permettant d'optimiser et de sensibiliser aux économies d'énergie (qualité d'usage).

➤ RT Existant : des retours d'expérience plus nombreux tendant à montrer toutefois, que la filière semble devoir mieux s'organiser, se structurer pour être plus performante (CAPEB); l'effort devra être poursuivi en matière de développement de signe de reconnaissance : « Eco-artisan » (CAPEB), « Pro de la Performance Énergétique » (FFB, CAPEB); et aussi, la nécessité de recourir à des outillages de mesure de consommation permettant d'orienter efficacement les travaux de rénovation(CCI de l'Essonne).

➤ Accompagnement : nécessité de mettre en œuvre ou de poursuivre des actions de formation telles que FEEBAT (FFB), d'organiser des journées ou demi-journées d'information, d'élaborer des guides de bonnes pratiques, des vidéos, de mettre en œuvre des outils pour la réalisation d'autocontrôles, de développer des logiciels de calcul intégrés tels que BIM (pour Building Information Model) (Union des Architectes 91).

➤ Professionnalisation : la réglementation et ses calculs mais aussi la responsabilisation des architectes soulèvent des questions pour lesquelles la profession devra se mobiliser (Union des Architectes 91) : mise en œuvre des attestations RT, obligation de résultat par rapport aux calculs thermiques, etc..

➤ Bâtiments anciens placés sous le régime de protection (classés ou inscrits) dérogatoire à la réglementation thermique : il est toujours possible d'envisager une amélioration significative de leur performance énergétique lors de travaux de rénovation. Ces bâtiments doivent faire l'objet d'une attention toute particulière tant dans leur traitement, notamment des aspects architecturaux que dans celui de leur rénovation (UT DRAC 91).

Dans ces conditions, l'utilisation d'outils spécifiques se révèle indispensable : programme BATAN 2008-2010 (programme de recherche visant à modéliser le comportement thermique du bâti ancien); projet ATHEBA réalisé par « Maisons paysannes de France » (fiches sur le bâti ancien, les exigences contemporaines, les interventions à réaliser ou à éviter, ...).



De gauche à droite : FFB91 - UTDRAAC 91 - CAPEB Grande Couronne - CCI 91 - DDT 91 - Union des Architectes 91